



La Foi de Toujours

« Sans la Foi, il est impossible de plaire à Dieu. » (Heb. XI, 6)

Fraternité Sacerdotale Saint Pie X - Antilles et Guyane

Janvier
2015

Le mot de notre fondateur

« Quand vous ferez de l'eau bénite, vous ferez des exorcismes et en général, dans toutes les bénédictions il y a d'abord un exorcisme et ensuite la bénédiction de l'objet que l'on veut bénir.

Pourquoi ? Parce que depuis le péché originel, le démon est le Prince de ce monde. Et il tient en quelque sorte, sous sa domination, tous les éléments de ce monde. »

Sermon du
12 Mars 1978

Du bon usage de l'eau bénite

Continuation du Rédempteur, l'Eglise catholique existe uniquement pour détruire le règne du démon. Combattre le prince des ténèbres non seulement dans ses mensonges dogmatiques, mais encore dans son action malfaisante sur l'homme, sur ses biens et sur toutes les créatures : telle est sa mission. L'histoire dit avec quel succès elle s'en est acquittée. Partout où elle gagne du terrain, Satan recule. Partout où elle s'établit, le règne de Satan disparaît.

Or, pour chasser le démon des lieux, des choses et des personnes qu'il tyrannise, quelles sont les armes les plus anciennes, les plus universelles, les plus habituelles,



36 SCÈNES CORSES. — Bénédiction des Cochons à Zilia (avant). — LL. S. MARCO.

Bénédiction des cochons en Corse

les meilleures que l'Église emploie ? Toute sa conduite répond : l'eau bénite et le signe de la Croix.

Depuis dix-huit siècles, on voit ces armes de précision aux mains de tous les apôtres, de tous les missionnaires, de tous les exorcistes. Sous tous les climats, chez tous les peuples, à ses nouveaux enfants, comme à ses fils aînés, l'Église apporte ces deux armes, avec recommandation d'en faire, à son exemple, le plus constant usage.

L'eau bénite est un sacramental. Qu'entend-on par les sacramentaux ? On entend des actes extérieurs de religion, consacrés par l'Église et qui ont la vertu de produire des effets surnaturels.



L'eau bénite : moyen efficace pour chasser l'esprit du mal !

Ils sont appelés sacramentaux, ou voisins des sacrements, soit parce que les uns sont employés dans l'administration des sacrements, soit parce que tous participent en quelque manière à la vertu des sacrements, en nous faisant une application spéciale des mérites infinis du Rédempteur.

Quelle est l'origine des sacramentaux ? S'il s'agit de l'origine historique, les sacramentaux remontent aux temps apostoliques et même au-delà. Quant à l'origine de la vertu qu'ils possèdent, il faut la chercher dans l'Église, car les sacramentaux sont des actes consacrés par l'Église elle-même. La preuve en est qu'ils n'ont pas été établis immédiatement par Notre Seigneur. En effet, sur l'institution immé-

diatement divine des sacramentaux, l'Écriture et la tradition catholique sont muettes. Leur efficacité n'en est pas moins réelle, car l'Église a reçu plein pouvoir de la leur communiquer.

Quelle est l'utilité des sacramentaux ? Elle réside dans les effets qu'ils produisent. On en compte cinq : 1° la rémission du péché véniel ; 2° la rémission des peines temporelles dues au péché ; 3° l'expulsion des démons ; 4° la guérison des maladies ; 5° l'éloignement des fléaux qui menacent notre vie ou nos biens, et la liberté sous l'empire du Saint-Esprit.

Chacun des sacramentaux ne produit pas ces cinq effets, mais seulement ceux que l'Église a déterminés en l'instituant. Le privilège de l'eau bénite est de les produire tous. Quelle puissance dans ces moyens, en apparence si petits !

Père Claret

Réponses aux lecteurs

A quoi sert l'eau bénite ?

L'eau bénite :

- .EFFACE LES PECHES VENIELS que l'on regrette.
- .EFFACE LA PENITENCE QU'IL NOUS RESTE A FAIRE en cette vie ou au purgatoire à cause de nos péchés passés.
- .CHASSE LES DEMONS.
- .OBTIENT LA BENEDICTION DE DIEU sur nos biens.



L'usage de l'eau bénite est-il efficace ?

OUI, sainte Thérèse d'Avila par exemple chassait les démons avec de l'eau bénite : « J'ai expérimenté bien des fois qu'il n'y a rien de tel que l'eau bénite pour mettre les démons en fuite et les empêcher de revenir. Ils fuient également à l'aspect de la croix, mais ils reviennent. La vertu de l'eau bénite doit être bien grande ! »

D'où lui vient une telle efficacité ?

DE NOS BONNES DISPOSITIONS qui sont au nombre de deux, à savoir la confiance en son efficacité et l'état de grâce pour notre âme.

Est-il nécessaire d'avoir confiance en l'efficacité de l'eau bénite ?

OUI. L'eau bénite n'est pas une potion magique, mais un sacramental : elle se range parmi ces choses ou actions dont l'Eglise se sert pour obtenir d'heureux effets, surtout spirituels. Mais l'efficacité de ces choses ou actions dont l'Eglise se sert pour obtenir d'heureux effets, dépend de la confiance avec laquelle on les utilise.

Douter de son efficacité, que ce soit en général ou dans le besoin dans lequel nous nous trouvons, sera manquer de confiance et par conséquent l'employer en vain.

Est-il nécessaire d'être en état de grâce ?

OUI. L'eau bénite n'a pas d'autre but que de nous mettre en condition de mieux servir Dieu. Or le service de Dieu commence par la fidélité à sa grâce qui nous rend justes, enfants adoptifs et héritiers du paradis.

Si l'on utilise l'eau bénite pour la protection de notre maison par exemple, nous devons l'utiliser non seulement pour repousser les démons et les sortilèges, mais aussi pour rester attachés à Dieu, ce qui suppose la volonté de demeurer fidèle à sa loi. L'utiliser uniquement pour sa tranquillité sans souci de sortir du péché, c'est tricher avec Dieu.



Que ferait celui qui utiliserait l'eau bénite sans absolument aucune volonté d'être fidèle à la loi de Dieu ?

DE LA VAINES OBSERVANCE ce que l'on rapporte à un péché de superstition. C'est le cas des quimboiseurs et de leurs adeptes. Leurs mauvaises dispositions pour conséquence que l'emploi de l'eau bénite n'est bon à rien.

L'eau bénite peut-elle être plus ou moins efficace suivant nos dispositions ?

OUI : plus nous sommes confiants et unis à Dieu par la grâce, plus son usage est efficace. Elle peut remettre TOUS les péchés véniels, TOUTE la pénitence qu'il nous reste à faire en cette vie ou au purgatoire pour nos péchés passés et même chasser les démons des possédés SANS EXORCISME.

Qui a institué l'eau bénite ?

LES PAPES : L'eau bénite n'a pas été instituée par Notre Seigneur Jésus-

Christ, contrairement aux 7 sacrements, mais par les papes pour donner aux catholiques un puissant secours surnaturel dans la vie quotidienne.

Y-at-il une différence entre l'eau bénite et un sacrement ?

OUI parce que les sacrements donnent par eux-mêmes la grâce du Bon Dieu, tandis que l'eau bénite ne fait que nous préparer à recevoir la grâce du Bon Dieu : en réalité ce n'est pas l'eau bénite qui sauve, mais Dieu seul qui voit que nous recourons avec confiance à cette eau sanctifiée pour obtenir son secours.

Comment fait-on l'eau bénite ?

L'eau bénite est composée d'eau naturelle et de sel, sanctifiés par la bénédiction du prêtre.

Seul le prêtre peut faire de l'eau bénite. Il commence par exorciser et bénir séparément le sel et l'eau. Puis il répand par trois fois en forme de croix le sel exorcisé sur l'eau en prononçant les paroles : « Que ce mélange de sel et d'eau se réalise au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il. » Il achève la bénédiction par une ultime prière au Bon Dieu.



Cérémonie de bénédiction de l'eau bénite

Quand peut-on utiliser l'eau bénite ?

N'IMPORTE QUAND mais spécialement avant de prier et dans la tentation. Il est recommandé d'en avoir chez soi, même dans sa chambre, et de faire le signe de croix avec au lever et au coucher (comme à l'église).

Où se procurer de l'eau bénite ?

ICI-MÊME ! Les pères se font une joie de vous en donner, à condition cependant de venir avec votre bouteille ! ♦

Père Mavel



**Souviens-toi du
« pourquoi ? »
de notre Guyane !**

En 1769, il ne reste plus qu'un seul et unique prêtre séculier pour officier sur tout le territoire. 1777 voit l'arrivée des pères de la société du Saint-Esprit qui doivent, entre autres choses, pourvoir à l'éducation spirituelle des esclaves trop empreints de rites animistes.

La Révolution française n'a que peu d'incidence en Guyane, hormis la possibilité d'organiser des élections locales et la reconnaissance par l'Assemblée Constituante de la citoyenneté des Amérindiens. En revanche, le concordat prévoit que le clergé soit rémunéré sur le budget de l'Etat. L'esclavage est aboli une première fois à l'initiative de l'abbé Grégoire le 4 février 1794.

Tous les prêtres « locaux » qui refusent de prêter serment à la nouvelle constitution civile du clergé, sont expulsés hors de la colonie, alors que les opposants politiques et de nombreux prêtres réfractaires ou non sont déportés à Sinnamary et Counamama.

Le 20 mai 1802, Napoléon Bonaparte rétablit l'esclavage et la traite négrière. A la promulgation du décret à Cayenne le 23 mars 1803, des libérés marronnent pour éviter d'être soumis à nouveau à l'esclavage. Ils rejoignent les nombreux noirs-marrons qui ont déjà fui le système hollandais avoisinant et qui se sont réfugiés sur les rives françaises du Maroni.

En représailles à l'invasion du Portugal par des troupes françaises, la Guyane est occupée de 1809 à 1817 par les Portugais via le Brésil. Le 28 août 1817 elle est rétrocédée à la France. Le service religieux est rétabli.



Les Sacrements en général

Suite du n° 161 Octobre 2013

II LES EFFETS

Les sacrements nous sanctifient, soit en nous donnant la première grâce sanctifiante, qui efface le péché, soit en augmentant la grâce que nous possédons déjà. ²⁷³

Les sacrements qui nous donnent la première grâce sont le Baptême et la Pénitence.

On les appelle sacrements des morts parce qu'ils donnent la vie de la grâce aux âmes mortes par le péché. ²⁷⁴

Les sacrements qui augmentent en nous la grâce sont la Confirmation, l'Eucharistie, l'Extrême-Onction, l'Ordre et le Mariage.

On les appelle sacrements des vivants parce que celui qui les reçoit doit déjà vivre spirituellement par la grâce de Dieu. ²⁷⁵

Les sacrements des vivants ne peuvent être reçus dignement que par les âmes qui sont déjà en état de grâce ; ils ne donnent qu'une augmentation de la grâce, d'où leur nom de sacrements des vivants. Toutefois, exceptionnellement, les sacrements des morts n'accordent qu'une augmentation de grâce, lorsqu'ils sont reçus par une âme déjà justifiée.

Celui qui reçoit un sacrement des vivants, sachant qu'il n'est pas en état de grâce, commet un péché très grave de sacrilège, parce qu'il reçoit indignement une chose sacrée. ²⁷⁶

III IMPORTANCE DES SACREMENTS

Les sacrements les plus nécessaires pour faire son salut sont les sacrements des morts, c'est-à-dire le Baptême et la Pénitence, parce qu'ils donnent la première grâce, ou la vie spirituelle. 278

Le Baptême et la Pénitence ne sont pas également nécessaires. Le Baptême est nécessaire à tous, puisque nous naissons tous avec le péché originel, tandis que la Pénitence n'est nécessaire qu'à ceux qui, après le Baptême, ont perdu la grâce par le péché mortel. 279

Sans le Baptême, personne ne peut être sauvé. Cependant, lorsqu'on ne peut recevoir le Baptême d'eau, il suffit du Baptême de sang qui est le martyre souffert pour Jésus-Christ, ou du Baptême de désir qui est l'amour de charité, désireux des moyens institués par Dieu. 280

IV LE CARACTÈRE

On peut recevoir certains sacrements plusieurs fois, d'autres une seule fois. 281

Les sacrements qu'on ne reçoit qu'une seule fois sont le Baptême, la Confirmation et l'Ordre. 282

On ne reçoit qu'une seule fois le Baptême, la Confirmation et l'Ordre parce qu'ils impriment dans l'âme un caractère permanent, en opérant une consécration perpétuelle de l'homme à Jésus-Christ, laquelle le distingue de celui qui ne l'aurait pas. 283

Le caractère est un signe distinctif spirituel qui ne s'efface jamais. 284

Le Baptême imprime dans l'âme le caractère de chrétien ; la Confirmation, celui de soldat de Jésus-Christ ; l'Ordre, celui de ministre de Jésus-Christ. 285

Il est bon de remarquer :

- ✘ Que le caractère est toujours imprimé par ces trois sacrements, tandis que la grâce sanctifiante et la grâce sacramentelle ne sont accordées par les sacrements qu'à ceux qui les reçoivent dignement ;
- ✘ Que le caractère étant indélébile, ces sacrements ne se confèrent qu'une fois.

Les Sacramentaux

I NATURE ET DIVISIONS

On appelle sacramentaux « les choses (certains objets bénits) ou les actions (exorcismes, bénédictions, consécrations) dont l'Eglise se sert pour obtenir des effets, surtout spirituels » (*Canon 1144*).

Les anciens théologiens distinguaient généralement six ou sept classes de sacramentaux :

1. La prière publique, celle qui est faite au nom de l'Eglise : récitation du Notre Père, du Bréviaire ;
2. L'eau bénite, composée d'eau naturelle et de sel, sanctifiée par la bénédiction du prêtre ;

3. Le pain béni ;
4. La confession des péchés ou Confiteor, récité par le prêtre et les fidèles au commencement de la Messe, à l'office de Prime (matin) et à celui de Complies (soir) ;
5. L'aumône, spirituelle ou corporelle ;
6. Les bénédictions : bénédiction du Saint Sacrement, bénédiction papale, bénédiction de l'évêque, bénédiction du prêtre à la fin de la Messe ;
7. Tous les objets bénits : rameaux, cierges, croix, médailles, scapulaires, ornements sacerdotaux, etc.

II LEURS RAPPORTS AVEC LES SACREMENTS

Les sacramentaux ressemblent aux sacrements en ce qu'ils sont, comme eux, des signes extérieurs et visibles de la grâce divine.

Ils en diffèrent :

- a. Par leur auteur. Tandis que les sacrements ont Jésus-Christ pour auteur, les sacramentaux ont été institués par l'Eglise, qui peut toujours en instituer de nouveaux ;
- b. Par leurs effets. Les sacramentaux ne produisent pas la grâce sanctifiante comme les sacrements : ils n'obtiennent que des grâces actuelles, et seulement en vertu des prières de l'Eglise et des dispositions de celui qui les reçoit. Ils peuvent remettre les péchés véniels dont on a un certain regret, la peine due aux péchés déjà pardonnés, chasser le démon et obtenir la bénédiction de Dieu sur les biens temporels.



Souviens-toi du « pourquoi ? » de notre Martinique !

L'épiscopat de Monseigneur Carméné dura 22 ans. 22 ans de travail et de dévouement.

Chaque année il visitait la moitié de son diocèse. Ce n'était pas une randonnée plus ou moins tapageuse à travers les paroisses de l'île, où il n'aurait eu qu'à "trôner" au milieu de l'empressement habituel d'une foule toujours curieuse, et portée à des manifestations. C'était une enquête sérieuse concernant le bien spirituel de chaque localité.

Avant chaque tournée, ses vicaires généraux avaient pour mission de visiter les paroisses. Un questionnaire servait de base à leur enquête, préparant le terrain aux décisions épiscopales.

Au début de son séjour à la Martinique, il s'arrangeait pour arriver dans les paroisses vers 8 heures, le matin, comme ses prédécesseurs, et donnait la Confirmation au cours de la cérémonie de réception.

A partir de 1885, il préféra arriver la veille au soir. Il allait dans sa chambre et récitait son bréviaire. Puis il appelait le Curé et s'entretenait avec lui de tout ce qui, dans la paroisse, méritait son attention. Le lendemain, à 8 heures, il disait la Messe, prêchait, interrogeait les enfants, et leur donnait la Confirmation. Il partait le soir pour la localité voisine.

Dans une de ses tournées pastorales, le 8 Décembre 1883, il consacra l'église du Robert.

Une autre fois, il donna une vive impulsion à la construction de celle de Saint Joseph. ♦

Par Emel

Souviens-toi du « pourquoi ? » de notre Guadeloupe !



Pour cette première visite de Mgr Gay, le curé présente la paroisse et en brosse rapidement le portrait. Elle comptait alors environ 6.000 âmes et la participation à la messe se situait autour de 1.400 assistants. Le Père expose les activités paroissiales, dont il était le promoteur, et souligne les difficultés du service, en raison de la conformité géographique et de l'éloignement des sections par rapport au bourg, toujours languissant. En décembre de la même année, c'était le Délégué Apostolique en Haïti, Son Excellence Mgr Paul Bertoli, depuis Nonce à Paris, qui honnait Vieux-Habitants d'une courte visite. Le 21 juillet 1946, le chanoine Buisson était nommé curé de Morne-à-l'Eau. C'est de là qu'il était parti, vicaire, pour être curé de Vieux-Habitants ; il revenait aux sources comme pasteur de sa première paroisse.

En cette même année, apparaît le Père Fidèle Paradis pour assurer l'intérim. C'est un Canadien, rempli d'idées et d'initiatives, que l'autorité épiscopale s'efforcera de contenir, précisément parce qu'il n'est qu'intérimaire. Il déborde de projets, ne se contentant pas seulement d'expédier les affaires courantes, mais jetant les bases d'un apostolat organisé et méthodique accompagné de tout un plan matériel de remaniement.

Il établit de longues listes alphabétiques - plus de 800 noms pour les lettres A et B - de "communiant possibles", il édicte ses exigences pour les parrains et marraines ou les témoins de mariage à qui il demande "une vie irréprochable : eux qui doivent prendre place au choeur". Commentaire : Ne mélangeons pas la confiture et la boue, dit-il en attribuant la formule à quelqu'un d'autre.

Il dénombre 200 enfants qui n'ont pas "renoncé" et 50 qui négligent de s'instruire, dont il convoque impérativement les parents au bureau.

Même sommation pour telle personne qui a fait baptizer un enfant à son insu. Faute de comparaître, la délinquante entendra "crier" son nom en chaire, ici véritable mesure d'infamie très redoutée de tous.

L'évêque n'est pas à l'abri - dont il se déclare le fils de prédilection - et les "permissions" que le Père Paradis sollicite, "en espérant une réponse très favorable", ont des allures d'ultimatum sans condition, bien peu déférentes envers l'autorité, même gracieuse, de Mgr Gay. ♦

LA VIE AU PRIEURÉ



Le 8 décembre est célébré dignement par une Messe solennelle et une procession aux flambeaux ; pas de pluie visible cette année, mais des grâces en abondance !

Les répétitions à l'école vont bon train pour préparer le spectacle de Noël, pendant qu'un petit groupe s'applique à « rafraîchir » la chapelle de Fort de France : une belle peinture blanche vient éclaircir

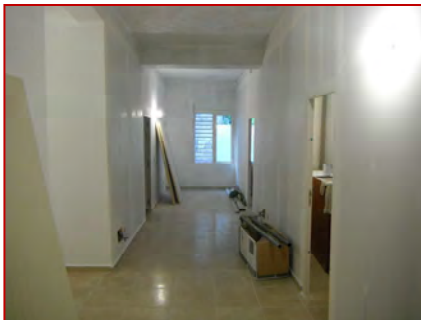
l'intérieur, puis une nouvelle décoration, pour pouvoir préparer dignement la venue de l'Enfant Dieu.

Le jeudi 18, les élèves de l'école nous présentent leur spectacle sur le thème des saisons qui viennent honorer l'Enfant Jésus, avec les bergers (et bergères) et les incontournables Rois mages...



Le 19, les Pères se rendent dans les différents centres de messes, pour permettre aux Martiniquais, mais aussi aux Guadeloupéens et aux Guyanais (ci-contre), de célébrer digne-

ment l'avènement du Roi de gloire. Pour les travaux de Guadeloupe, c'est l'heure des finitions...qui durent...



Le Saint du mois

Jean Bosco naquit en 1815 dans un village du Piémont, d'une pauvre famille paysanne. Sa mère bientôt veuve avec trois enfants, était une sainte femme, elle instruisait tous les soirs ses enfants de la religion et leur expliquait l'histoire sainte.

Le caractère jovial de Jean lui donnait une grande influence sur les enfants de son âge. Il les attirait par ses manières aimables comme par ses acrobaties ou ses jongleries et il entremêlait avec eux les divertissements à la prière. Doué d'une mémoire extraordinaire, il se plaisait à leur répéter les sermons qu'il avait entendus à l'église. C'étaient là les premiers signes de sa vocation apostolique. Son cœur, soutenu par celui de sa mère et d'un bon vieux prêtre, aspirait au sacerdoce. La pauvreté, en l'obligeant au travail manuel, semblait lui interdire l'étude. Mais, par la grâce, son courage et sa vive intelligence surmontèrent tous les obstacles.

En 1835, il était admis au grand séminaire. Là, comme au village et au collège, Jean Bosco préludait à sa mission d'apôtre de la jeunesse et donnait à ses condisciples l'exemple du travail et de la vertu dans la joie. Prêtre en 1841, il vint à Turin où il poursuivit ses études tout en s'initiant progressivement au ministère.

Emu par le spectacle des misères corporelles et spirituelles de la jeunesse abandonnée, il réunit le dimanche quelques vagabonds qu'il instruisait, moralisait, faisait prier, tout en

leur procurant d'honnêtes distractions, on ne s'ennuyait jamais avec lui. Mais ce patronage du dimanche ne suffisait pas à entretenir la vie chrétienne, ni même la vie corporelle de ces pauvres enfants.

Ses études terminées et nommé aumônier d'un orphelinat, Jean Bosco voulait s'occuper de cette jeunesse. Cependant les timides, les paresseux, les jaloux, le prirent pour un fou mais son ingéniosité et sa bonté étaient désarmantes. Bien que dépourvu de toute ressource, il entreprit d'ouvrir un asile aux plus déshérités qui devenaient très nombreux. Il acheta une maison alors qu'il n'avait pas un sou, et à ceux qui lui reprochaient cette imprudence il répondait : « Ne croyez-vous pas que la providence qui est infiniment riche ne m'aidera pas ? » Il y fonda l'Oratoire où il abritera les enfants abandonnés ou orphelins.

Don Bosco se rendait compte de l'ignorance religieuse de ces jeunes âmes et du péril qui les guettait dans le monde ; il entreprit d'écrire des brochures adaptés qui puissent distraire ses enfants en les instruisant.

D'un zèle infatigable pour le salut des âmes, il ne reculait devant aucun danger pour en sauver une ; c'est ainsi qu'il s'attira la haine de la secte des vaudois. On l'insulta, un soir on lui tira dessus, mais la balle le frôla miraculeusement, on l'entraîna plusieurs fois dans des embuscades d'où il se sauva ; on tenta aussi de l'empoisonner. Dieu décida d'intervenir.

nir alors d'une façon miraculeuse : désormais, à chaque fois qu'il faisait ses visites, un grand chien mystérieux le suivait pas à pas. Il acceptait avec joie les caresses et protégeait le saint de bien des agresseurs, mais disparaissait sitôt le danger passé sans accepter aucune nourriture.

Don Bosco se tourna aussi vers les jeunes des prisons. Un jour, il obtint la permission de prendre en sortie 300 détenus pour une journée sans escorte ni police, il les ramena tous le soir même à la grande stupeur des geôliers. Le Bon Dieu lui accorda aussi le pouvoir de faire des miracles, comme multiplier le pain, mais il avait aussi cette grâce de lire dans les consciences. Alors certains s'imaginaient qu'il voyait les fautes sur leurs fronts et ils enfouaient naïvement

leurs casquettes, mais cela ne l'empêchait pas de lire dans leur âme, et quelle joie pour ces petits de constater que si le prêtre lisait ainsi dans leur âme, ce n'était pas pour les gronder mais pour leur rendre la paix et la joie.

Une autre fois même, il ressuscita un enfant qu'il n'avait pas pu assister avant sa mort. L'enfant lui révéla qu'il avait un péché grave qu'il avait eu peur de confesser, et qu'à cause de cela il

devait aller en enfer, mais que la Vierge vint s'interposer au démon pour lui permettre de se confesser à Don Bosco.

Voilà le trésor de foi, d'espérance et de charité dans lequel Jean

Bosco, malgré toutes les difficultés humaines, ne cessa de puiser.

En 1854 il fonda la société religieuse des Salésiens en l'honneur de saint François de Sales, qui ont pour but d'éduquer les enfants. Il ne négligea pas non plus les jeunes filles et pour cela fonda la Congrégation des filles de Marie Auxiliatrice.

Aux innombrables tâches qu'il menait à bien, il faut citer ses opuscules sur l'éducation, puis la construction de plusieurs églises.

Fatigué, usé par tant de travaux, il rejoignit le repos éternel le 31 janvier 1888 et fut canonisé en 1934. ♦



Saint Jean Bosco
Fête le 31 janvier

Martinique

☎ 05.96.70.04.67

- ◆ Réunion de Marie Reine des Cœurs
☞ *Vendredi 2 janvier*
☞ *Vendredi 6 février*
- ◆ Cours de doctrine pour adultes (de 17h45 à 18h15 à la chapelle).
☞ Tous les Mardis
- ◆ Cours biblique (7h30)
☞ Samedi 10 janvier
- ◆ Patronage (14h30-17h30 au prieuré)
☞ *Samedi 10 et 24 janvier*

Nos prochains rendez-vous.
Venez-y nombreux !

Guadeloupe

☎ 06.90.12.80.93

Guyane

☎ 06.96.79.57.88

- SEMAINE SAINTE 2015**
- ☞ *Samedi 28 mars*
à Matoury
 - ☞ *Dimanche 29 mars*
9h30 à Matoury
 - ☞ *Lundi, Mardi Saints*
à Mana
 - ☞ *Mercredi Saint*
à Kourou
 - ☞ *Jeudi Saint*
17h à Matoury
 - ☞ *Vendredi*
17h à Matoury
 - ☞ *Samedi Saint*
22h à Matoury
 - ☞ *Dimanche 5 avril*
9h30 à Cayenne

- ◆ Réunion de la Compagnie de Marie Reine des Cœurs
à 17h30 à la chapelle
☞ *Vendredi 2 janvier*
☞ *Vendredi 6 février*

Horaires habituels des offices aux Antilles - Guyane

Martinique



05.96.70.04.67

Chapelle
N. D. de la
Délivrante

64, rue Moreau-de-
Jonnès

97200 Fort-de-France
97p.martinique@fsspx.fr

- ◆ **Dimanche** : 7h00 (*messe basse*)
9h00 (*messe chantée*)
- ◆ **En semaine** : 6h30 et 11h00
- ◆ **Exposition du Saint Sacrement** : jeudi à 7h15 (chapelet)
- ◆ **Confessions et permanence** : tous les jours **de 7h30 à 10h45**
- ◆ **Catéchismes** : mardi de 17h15 à 17h45
mercredi de 14h30 à 16h30 (*au prieuré*)

Guyane

☎ 06.96.79.57.88

- ◆ **Messe** selon le programme ci-dessus
- ◆ **Confessions** durant l'heure qui précède chaque messe

Guadeloupe



06.90.12.80.93

Chapelle
N. D. de
Guadeloupe

5, Quai Lardenoy
97110 Pointe-à-Pitre

- ◆ **Dimanche** à 8h30 (*messe chantée*)
- ◆ **En semaine** : **lundi** à 6h30
vendredi à 18h00
samedi à 6h30
- ◆ **Exposition du Saint Sacrement** : samedi à 7h15 (chapelet)
- ◆ **Confessions** : avant ou après chaque messe
- ◆ **Catéchismes** : vendredi soir et samedi après-midi
- ◆ **Permanence** : le samedi de 8h00 à 12h00
le lundi de 7h15 à 12h00